



LOCALTIS

# Fonction publique - **Unanimité syndicale contre les modalités de compensation de la CSG et le report des revalorisations**

09/11/2017 Thomas Beurey / Projets publics



Les syndicats ont fait bloc contre le gouvernement, lors de la réunion plénière du conseil commun de la fonction publique qui s'est tenue le 8 novembre. Tous sans exception (CGT, CFDT, FO, Unsa, FSU, Solidaires, CFE-CGC, CFTC et FA-FP) ont voté contre les projets de décrets portant sur la compensation de la hausse de la CSG pour les agents publics et le report d'un an de la mise en oeuvre des mesures de revalorisation des carrières qui devaient entrer en vigueur le 1er janvier 2018 (pour connaître le détail de ces projets de textes, voir [notre article du 24 octobre 2017](#)).

Au cours de la séance, le ministre de l'Action et des Comptes publics avait pourtant fait preuve d'ouverture. Le taux de la prime qui sera versée aux agents en contrepartie de la hausse de la CSG sera ajusté pour "garantir" leur "exacte compensation", a indiqué Bercy dans un communiqué. Le ministère a précisé, par ailleurs, que les nouveaux agents et ceux qui seront

réintégrés auront droit au versement de la prime "dès le premier jour de la prise d'activité". Ces mesures étaient demandées par les syndicats.

## **"Pouvoir d'achat détérioré"**

Les représentants des personnels ont toutefois jugé ces avancées insuffisantes. "En ne modifiant pas ou peu les projets de texte [...] le gouvernement a choisi de ne pas reconnaître le travail des agents publics", a regretté Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique, dans un communiqué. Le projet de décret sur la compensation de la hausse de la CSG "ne permettra ni un gain de pouvoir d'achat, ni la compensation intégrale sur la durée des 1,7% de hausse", s'est indigné le responsable syndical. Il redoute qu'avec les décisions du gouvernement et la hausse des cotisations retraites au 1er janvier prochain, la rémunération des agents publics soit "négative" en 2018. La FSU va dans le même sens : "Le gouvernement a décidé de détériorer le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents", a-t-elle critiqué dans un communiqué. "Les agent(e)s servent encore une fois de variable d'ajustement", a-t-elle considéré. Concernant la hausse de la CSG, la compensation partielle pour la fonction publique introduit "une rupture d'équité" entre le secteur public et le secteur privé, a fait remarquer de son côté la FA-FP.

Les syndicats avaient boycotté la réunion du conseil commun de la fonction publique prévue le 6 novembre. Ce jour-là, 250 agents s'étaient rassemblés devant Bercy en signe de protestation. Faute de quorum, le ministre avait programmé une nouvelle réunion ce 8 novembre.